

CARACTÉRISATION
Centre de tri de Ludres II
27 février 2017

Conteneurs JAUNES



Les sacs en plastiques (réutilisables ou non) ne sont pas recyclables. Ils sont donc à jeter dans le bac des ordures ménagères.



Les barquettes alimentaires et les pots de crèmes ne sont pas recyclables (refus de tri).



Barquettes alimentaires (refus de tri)



Les poubelles d'ordures ménagères vont dans le bac d'ordures ménagères (refus de tri).



Oui le **verre** se recycle mais dans la poubelle **verte**.

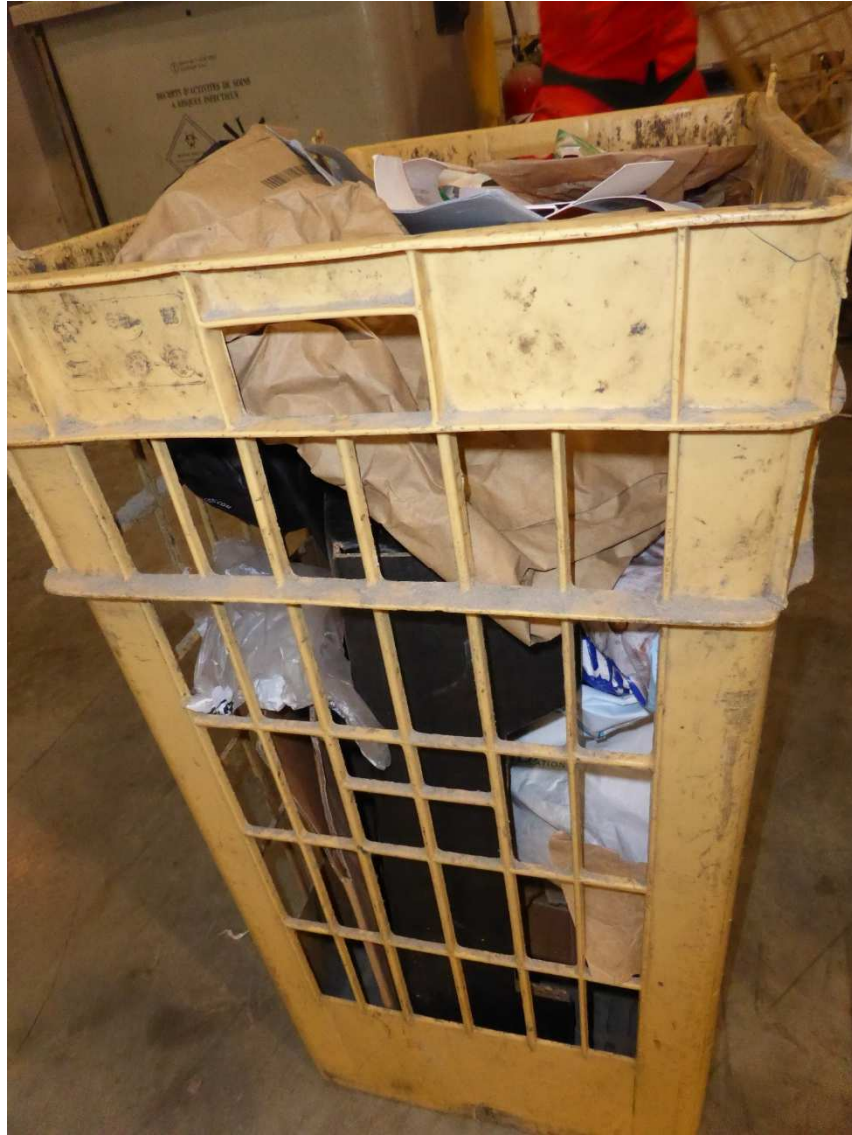


Les boites d'œuf sont recyclables, mais sans leur contenu.
Les coquilles d'œufs se compostent très bien (une fois
écrasées).

Conteneurs BLEUS



Film plastique -> non recyclable : REFUS
Bouteilles en plastiques -> recyclables mais dans le
conteneur **JAUNE**.



Dans le conteneur **bleu** seul les **papiers**, **journaux** et **magazines** doivent y être jeté.

Cartons brun à mettre dans le conteneur **JAUNE**.

Le conteneur **bleu** devrait être valorisé (recyclé) sans être retrié. Cela sera possible uniquement lorsque ce conteneur contiendra uniquement des **papiers**, des **journaux** et des **magazines** et qu'il sera donc exempté de tout **cartons**.